



Sommet des intervenants et des intervenantes en
éducation dans la mise en oeuvre de l'article 23
en milieu francophone minoritaire



Photo : Étienne Alary (APF)

Signataires du *Protocole d'entente pour la mise en œuvre de l'article 23*, de gauche à droite : Jean-Guy Rioux (FCFA), Chantal Bérard (FJCF), Paulette Gagnon (FCCF), Mona Audet (FCAF), Ghislaine Pilon (CNPF), Carmen Ferguson (ACREF), Madeleine Chevalier (FNCSF), Roger Régimbal (FCE) et Gérald C. Boudreau (ACELF)